

Le 20 janvier 2020

commissions@ville.montreal.qc.ca

Objet : Consultation publique portant sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération montréalaise pour la période 2020-2025.

Monsieur, Madame :

Par la présente, j'aimerais réagir, au nom du Conseil des manufacturiers de contenants multicouches (CCMCM), à la demande de rétroaction concernant le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de la Ville de Montréal (ci-après désigné le « projet de Plan »)¹.

Qui nous sommes

Le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches (CCMCM) est une coalition d'entreprises manufacturières de contenants multicouches qui travaillent ensemble afin d'apporter des solutions durables pour faire croître la récupération et le recyclage des contenants multicouches (CMC) au Canada.

En 2019, les membres du CCMCM ont décidé de viser un taux de récupération des contenants multicouches (CMC) de 70 % d'ici 2025. Cet objectif implique de continuer à travailler étroitement avec tous les intervenants de la chaîne de valeur de la collecte sélective, y compris les centres de tri, les municipalités, les entreprises de gestion des matières résiduelles et d'autres parties prenantes.

Le CCMCM aide à accroître la récupération et le recyclage des contenants multicouches au Canada en :

- Finançant et produisant des campagnes de sensibilisation au recyclage des contenants multicouches (CMC) ;
- Fournissant des services-conseils en optimisation des procédés de tri ;
- Finançant des projets pilotes ;
- Recherchant des acheteurs pour les ballots de contenants multicouches (CMC); et
- En contribuant par son expertise aux politiques et aux lois environnementales.

¹ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,62465637&_dad=portal&_schema=PORTAL

Suivez-nous sur **LinkedIn** pour des nouvelles et des informations sur le recyclage des contenants multicouches et nos activités.

Que sont les contenants multicouches (CMC)

Il s'agit d'un type d'emballage pour les aliments et les boissons et sont offerts en deux types : les contenants à longue conservation (aussi connus sous le nom de contenants aseptiques) et les contenants réfrigérés (contenants à pignon). Ils sont principalement constitués de papier cartonné auquel on ajoute de fines couches de polyéthylène (plastique). Dans le cas des contenants de longue conservation, on trouve aussi une mince couche d'aluminium.

- Le papier provient de forêts qui font l'objet de reboisement et où la biodiversité est maintenue. Aucune des ressources utilisées dans nos contenants ne provient d'arbres de forêts anciennes ou de forêts tropicales.
- Les CMC sont légers et affichent un bon rapport produit-emballage (en moyenne, 94 % de produit et seulement 6 % d'emballage). Les produits emballés dans des contenants multicouches sont économes en transport.
- En général, la même quantité de produits peut être expédiée dans moins de camions, ce qui se traduit par moins d'émissions de gaz à effet de serre.
- Les contenants multicouches sont recyclables.

Comment les CMC sont recyclés

Le procédé de recyclage des contenants multicouches est simple. Une fois qu'ils sont récupérés, ils sont acheminés à un centre de tri afin d'être triés et mis en ballots. Ces ballots sont ensuite transportés vers une papetière (voie 1) ou vers une usine qui les transforme en matériaux de construction respectueux de l'environnement (voie 2).

Voie 1: Produits de consommation

Les ballots de CMC sont acheminés à une papetière, où ils sont mis dans un tritrateur, lequel ressemble à un malaxeur géant. L'eau et la friction provoquent la séparation des diverses composantes des CMC (la fibre, le plastique et l'aluminium). La pâte de papier est ensuite utilisée pour fabriquer des produits à base de papier. Les résidus de plastique et d'aluminium peuvent être vendus à des recycleurs, qui les transforment en dalles de plafond ou en revêtement mural, ou peuvent être utilisés comme combustible énergétique dans les opérations de la papetière.

Voie 2: Matériaux de construction

Au lieu de prendre la direction d'une papetière, les ballots de CMC peuvent être envoyés à une usine qui les transforme en matériaux de construction. Les CMC sont déchiquetés, puis de la chaleur est appliquée et ils sont pressés pour former de grandes feuilles. Environ 30 contenants multicouches entre dans la fabrication d'une dalle de plafond, alors que 400 contenants sont nécessaires pour produire une feuille de revêtement mural.

[Plus d'information est disponible dans notre site internet.](#) Une vidéo informative est également disponible [ici](#).

Commentaires et recommandations concernant le projet de Plan

Nous félicitons la Ville de Montreal pour les objectifs ambitieux qui ont été fixés pour la durée du Plan directeur et en vue de l'engagement pris pour 2030.

Nous sommes très heureux de constater que le projet de Plan inclut la suggestion « d'étendre et d'optimiser la collecte de matières recyclables hors foyer pour les lieux de fort achalandage et dans les ICI assimilables à des résidences citoyennes »². Notre secteur partage cette priorité, et c'est pourquoi nous avons appuyés de nombreux projets de récupération des contenants multicouches en milieu scolaire, entre autres, au cours des dernières années.

Nous nous réjouissons également des actions prévues concernant le suivi et l'optimisation des opérations du nouveau CTMR dans l'arrondissement de Lachine. Sur ce point, la Directrice générale du CCMCM a eu la chance de visiter le nouveau centre de tri au mois de décembre dernier, et de voir comment s'effectue le tri mécanique des contenants multicouches par l'entremise d'un lecteur optique.

Nous sommes par contre très préoccupés par la proposition dans le projet de plan « d'interdire la vente et la distribution de bouteilles à usage unique dans les bâtiments municipaux et lors d'événements publics organisés par la Ville »³. Dans sa formulation actuelle, cette proposition mènerait au retrait des boissons offertes dans les établissements touristiques, comme le Biodôme, le Jardin botanique et le Planétarium. Plus préoccupant encore, la proposition invoque l'interdiction des boissons dans le cadre d'événements publics.

Nous croyons fortement qu'il serait plus efficace de collaborer avec le secteur des boissons afin d'installer des bacs de recyclage sur les lieux de tels événements pour rendre accessible et conviviale la récupération des contenants vides.

Nous vous remercions de l'opportunité de participer à cette consultation. N'hésitez pas à me contacter pour toute question concernant ce mémoire ou se rapportant aux contenants multicouches ou à leur recyclage.

Veuillez accepter Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Cordialement,



Isabelle Faucher
Directrice générale, Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches

² P. 27 du document de Projet de Plan

³ P. 16 du document de Projet de Plan.